

COMPTÉ RENDU

SUR

L'ADMINISTRATION

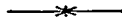
PENDANT L'ANNEE 1899

Le Conseil d'Etat, pour se conformer à l'art. 66 de la Constitution du 1^{er} mars 1885, a l'honneur de présenter au Grand Conseil son rapport sur l'administration publique en 1899.

Ce rapport est divisé en sept parties, qui correspondent à autant de Départements institués par la loi du 21 novembre 1892, et se suivent dans l'ordre indiqué à l'article 36 de celle-ci, savoir :

- 1^o Département de Justice et Police,
- 2^o Département de l'Instruction publique et des Cultes ;
- 3^o Département de l'Intérieur ;
- 4^o Département de l'Agriculture et du Commerce ;
- 5^o Département Militaire ;
- 6^o Département des Travaux publics ;
- 7^o Département des Finances.

La partie concernant le Département de Justice et Police est précédée d'un aperçu sur la législation générale, du rapport du Tribunal cantonal et des rapports des greffiers centraux des Conseils de Prud'hommes de Lausanne, Payerne, Yverdon et Vevey.



DEUXIÈME PARTIE

INSTRUCTION SUPÉRIEURE

UNIVERSITÉ

Pour la première fois, les inscriptions ont atteint le chiffre de 600, et nous pouvons ajouter que, pour le semestre actuellement en cours, le catalogue accuse un total de 620 étudiants et auditeurs des deux sexes.

Le nombre des étudiants d'origine vaudoise a été particulièrement élevé durant le semestre d'hiver, -- 159 immatriculés, — mais il s'est abaissé à 134 pour le semestre d'été, revenant ainsi approximativement à la proportion habituelle.

Quant au personnel enseignant, nous devons mentionner la démission, puis la mort de M. Baudat, professeur de langue et de littérature grecques.

Les fonctions de privat-docent sont à bon droit recherchées, aussi avons-nous vu dans l'année 1898-1899 la liste de ces derniers s'accroître de 6 noms.

Nous avons eu la bonne fortune de recevoir l'offre de cours libres d'un intérêt tout particulier : M. le Dr Aug.

Forel, anciennement professeur à l'Université de Zurich, a bien voulu faire un cours de psychologie physiologique et médicale à la Faculté de médecine; M. Elskes, ingénieur de la Compagnie du Jura-Simplon, a traité, à l'Ecole d'ingénieurs, de « l'esthétique appliquée à l'art de l'ingénieur »; M. F. Abauzit, ancien élève de l'Ecole normale de Paris, enfin, a lu un dialogue de Platon dans l'original.

Un changement, fruit de l'expérience, a été apporté à la façon de procéder pour les examens de licence dans la Faculté des sciences, et de doctorat dans la Faculté de médecine : les épreuves ont été divisées en deux séries afin d'alléger le fardeau trop lourd imposé aux candidats. Les deux Facultés en cause ont, en cela, suivi l'exemple que leur donnaient depuis un certain temps la Faculté de théologie pour la licence, celle de droit pour la licence et le doctorat. La Faculté des lettres est disposée aussi à entrer dans cette voie, dans laquelle, du reste, plus d'une Université a précédé celle de Lausanne.

Nous avons le plaisir de signaler une fondation nouvelle : M. le professeur Brunner a eu la généreuse pensée d'appliquer les intérêts d'un capital (fr. 2,500) que ses anciens élèves et amis ont recueilli pour fêter sa 25^{me} année de professorat, à la majoration éventuelle d'un prix de Faculté ou de concours, accordé à un travail relatif à la chimie ou aux sciences naturelles.

Ce n'est pas là le seul don que nous ayons la satisfaction de mentionner. Feu M. le pasteur Deytard a légué, par son testament, une somme de fr. 40,000, à prélever sur sa fortune, dont l'Etat de Vaud est héritier.

Vers la fin du mois de décembre 1898, une cérémonie, qui rappelait un passé déjà lointain, a réuni dans la salle du Grand Conseil les professeurs de l'Université et les

membres résidant en Suisse d'un Comité polonais constitué en vue de la célébration du centenaire d'Adam Mickiévitz. L'Académie de Lausanne ayant eu l'honneur de posséder cet homme éminent en qualité de professeur pendant quelque temps, — 1839-1840, — ses compatriotes ont tenu à associer l'Université de Lausanne aux manifestations que la date précitée provoquait de toutes parts dans leur milieu.

Une plaque de marbre, don du Comité polonais, a été encastrée dans le mur de l'auditoire même où Mickiévitz donna ses leçons. Elle rappelle les traits du grand poète et la date de son trop court séjour à Lausanne, où il enseigna la littérature latine.

L'Académie militaire de médecine de Saint-Petersbourg a invité l'Université à se faire représenter à la célébration du centenaire de sa fondation. Il a été répondu à cet appel par une adresse de sympathie.

M. le professeur Spiro a bien voulu se charger de représenter l'Université au Congrès des orientalistes, réuni à Rome en septembre dernier.

§ 1. Corps enseignant.

A l'ouverture des cours, le corps enseignant pour l'année 1898-1899 était composé de 27 professeurs ordinaires, de 32 professeurs extraordinaires, de 5 chargés de cours, de 24 privat-docents et de 4 lecteurs.

MM. Ed. Gross et L. Perret, privat-docents, ont été élevés au rang de professeurs extraordinaires, le premier pour l'enseignement de la physique mathématique dans la Faculté des sciences, le second pour celui de l'orthopédie dans la Faculté de médecine.

M. F.-L. Schüle, de Genève, a été nommé professeur extraordinaire de construction à l'Ecole d'ingénieurs; il est entré en fonctions au début de l'année universitaire 1899-1900.

M. H. Meylan-Faure a remplacé, ensuite d'un concours en qualité de professeur extraordinaire, M. le professeur Baudat, décédé, pour l'enseignement de la langue et de la littérature grecques dans la Faculté des lettres. Cet enseignement a été donné par M. le prof. Valette, durant le semestre d'hiver 1898-1899 et le semestre d'été 1899.

M. Chuard a été chargé du cours de chimie analytique pour alléger la tâche de M. le professeur Brunner.

Six nouveaux privat-docents ont été nommés durant l'année 1898-1899; deux dans la Faculté de droit : MM. N. Herzen (droit romain), et M. Pierre de Tourtoulon (histoire de la procédure civile moderne); quatre dans la Faculté des sciences : MM. Paul Dutoit (chimie physique), Emmanuel Gaillard (mesures électriques), Albert Schenk (anthropologie et ethnographie), de Schoulepnikow (travaux hydrauliques).

M. le professeur Vuilleumier, qui a dû interrompre, pour raisons de santé, son enseignement de la théologie exégétique de l'Ancien Testament, a été remplacé par M. le professeur Goergens.

§ 2. Statistique des étudiants, 1898-1899.

	FACULTE de THÉOLOGIE				FACULTE de DROIT				FACULTE de MÉDECINE				FACULTE des LETTRES				FACULTÉ DES SCIENCES										
	Hiver		Été		Hiver		Été		Hiver		Été		Hiver		Été		nat et math		pharmaceutiq		techniques						
	Etudiants	Auditeurs	Etudiants	Auditeurs	Etudiants	Auditeurs	Etudiants	Auditeurs	Etudiants	Auditeurs	Etudiants	Auditeurs	Etudiants	Auditeurs	Etudiants	Auditeurs	Etudiants	Auditeurs	Etudiants	Auditeurs	Etudiants	Auditeurs					
Vaudois	15	—	15	—	19	12	14	7	47	1	44	—	23	23	24	6	7	1	7	1	4	—	3	44	—	35	
Confédérés	1	1	1	1	14	3	14	2	47	2	45	1	13	4	4	5	8	5	8	4	4	—	3	18	—	13	
Etrangers	—	—	—	—	49	2	104	1	66	1	62	1	30	51	27	39	29	8	27	5	2	—	2	47	—	32	
TOTAUX	16	1	16	1	82	17	132	10	160	4	151	2	66	78	55	50	44	14	42	10	10	—	8	—	109	—	80

Récapitulation :

Etudiants au semestre d'hiver 1898-1899	487	} total	601
Auditeurs » » 1898-1899	114		
Etudiants au semestre d'été 1899	483	} total	556
Auditeurs » » 1899	73		

§ 3. Grades.

Licencié en théologie. — L'Université a conféré ce grade à cinq candidats : MM. Edmond Bezençon, de Donneloye; Louis Cérésole, de Vevey; Emile Gétaz, de Château-d'Œx; Philippe Jaulmes, de Lausanne; Benjamin Vallotton, de Vallorbe.

Docteur en droit. — Conféré à deux candidats : MM. Edouard Correvon, de Cuarny; Nicolas Herzen, de Châtel-sur-Morat (Fribourg).

Licencié en droit. — Conféré à huit candidats : MM. Michel Bakirdjief, Bulgare; Constantin Bratesco, Roumain; Nicolas Calinesco, Roumain; Anastase Christoff, Bulgare; Edouard Correvon, de Cuarny; Anténor de Campos, Brésilien; Nicolas Herzen, de Châtel-sur-Morat (Fribourg); Panaïote Zlataroff, Bulgare.

Docteur en médecine. — Conféré à dix candidats : MM. Roger Bolay, de Pampigny; Werner Eberhardt, de Lenzbourg (Argovie); Mme la princesse Guedroitz de Béloséroff, Russe; Jacques Hoffmann, de Matzingen (Thurgovie); M^{lles} Augusta Kmelewsky et Anna Ludkewitch, Russes; MM. Placide Plattner, d'Unterwatz (Grisons); Henri Schinz, de Neuchâtel; Maurice Steinlin, de Saint-Gall.

Docteur ès-lettres. — Conféré à trois candidats : MM. Maurice de Lavallaz, de Sion; Henri Meylan, du Chenit; Albert Wellauer, de Nyon.

Licencié ès-lettres classiques. — Conféré à trois candidats : MM. Hubert Matthey, de Vallorbe; Henri Mey-

lan, du Chenit; Robert Nussbaum, de Schlosswyl (Berne).

Licencié ès-lettres modernes. — Conféré à deux candidats : MM. Arménag Andréasian, Arménien; Jean Porret, de Fresens (Neuchâtel).

Docteur ès-sciences. — Conféré à huit candidats : MM. Gottlieb Brandt, Prussien; Auguste de Borosini, Saxon; Willy Moppert, Badois; Ernest Oertel et Max Rocholl, Prussiens; Ewald Steinbuch, de Greifensee (Zurich), Casimir Stryzowski, Bulgare; Pierre Wagner, Prussien.

Licencié ès-sciences physiques et naturelles. — Conféré à deux candidats : MM. Henri Faes, d'Unterkulm (Argovie); Ferdinand Porchet, de Vucherens.

Licencié ès-sciences pharmaceutiques. — Conféré à trois candidats : MM. Christo Gheorghieff; Dimitri Jordanoïff et Gheorghî Fritchhoff, Bulgares

Ingénieur-constructeur. — Conféré à onze candidats : MM. Jean Baggi, de Malvaglia (Tessin); Hugues Bocchi, Italien; Julien Briod, de Lucens; Lucien Bussy, de Cris sier; Joseph Dubuis, de Savièse (Valais); Gustave Itten, de Spiez (Berne); Charles Pahud, de Bioley-Magnoux; Gabriel Junod, de Ste-Croix; Andon Prahoff, Bulgare; Maurice Rodieux, de Rossinières; Auguste Wohnlich, de Romanshorn (Thurgovie)

Ingénieur-mécanicien. — Conféré à quatre candidats : MM. Paolino Fincato, Italien; Alfred Guy, Français; Edouard Herzen, de Châtel-sur-Morat (Fribourg); Max Reymond, de l'Abbaye.

Ingénieur-électricien. — Conféré à deux candidats : MM. Marcelin Février, Français; Paul Mercanton, de Pully.

THÈSES

DOCTEURS EN DROIT

M. Edouard Correvon. — L'act Torrens et son rôle dans la législation foncière.

M. Nicolas Herzen. — Origine de l'hypothèque romaine.

DOCTEURS EN MÉDECINE

M. Roger Bolay. — Recherches sur les glandes de la vésicule biliaire à l'état normal et pathologique

M. Donat Bourquin. — Contribution à l'étude clinique de l'estomac biloculaire et de la sténose médiogastrique.

M. Werner Eberhardt. — Etude sur la paralysie du moteur oculaire externe

M^{lle} Anna Fédouloff. — Recherches sur l'éclairage naturel dans les écoles de Lausanne.

M^{me} la princesse Guedroitz de Béloséroff. — Excision de la vésicule séminale et du canal déférent en totalité en cas de castration pour tuberculose primaire.

M. Jacques Hoffmann. — Essai sur les fractures du larynx.

M^{lle} Augusta de Kmelewsky. — Contribution à l'étude comparative du tanin et du nitrate d'argent dans le traitement de la conjonctivite blennorrhagique des nouveau-nés.

M^{lla} Anna Ludkewitch. — L'articulation de l'épaule. Étude d'arthrologie comparée.

M. Fritz Paravicini. — Einige Fälle von Stieldrehung bei Ovarialcysten.

M. Placide Plattner. — Contribution à l'étude de la variabilité de l'acidité gastrique et résultats immédiats de la gastro-entérostomie.

M. Henri Schinz. — Des causes pathologiques de la responsabilité limitée et du traitement des états qui y conduisent.

M^{lle} Julie Spiro. — Etudes sur les altérations des follicules lymphatiques de l'intestin au cours de la diphtérie.

M. Maurice Steinlin. — Ueber den Einfluss des Schilddrüsen-Verlustes auf die Heilung von Knochenbrüchen.

DOCTEURS ÈS-LETTRES

M. Léon de Lavallaz. — Essai sur le patois d'Héremence (Valais).

M. Henri Meylan. — Les épithètes dans Homère.

M. Albert Wellauer. — Etude sur les Panathénées.

DOCTEURS ÈS-SCIENCES

M. Gottlieb Brandt. — Über quantitative Bestimmungen des Chlors im Chlornatrium, mittelst Persulfats des aktiven Sauerstoffs im Persulfat und der Halogene in organischen Verbindungen, mittelst Persulfats.

M. Auguste de Borosini — Über die Einwirkung von Benzylchlorid, Benzalchlorid und Benzotrìchlorid sowie von Trichloressigsäuräthylester auf Phenylhydrazin.

M. Willy Moppert. — Über quantitative Bestimmungen des Kohlenstoffes, Stickstoffes und der Halogene in einigen organischen Verbindungen mittelst Alkali-Per-sulfates auf nassem Wege.

M. Casimir Stryzowski. — Physiologisch-Toxikologische Studien.

M. Ewald Steinbuch. — Ueber einige neue Condensationsprodukte Zweiwertiger Phenole mit Aceton und Mesityloxyd sowie über die Einwirkung von Chlorpikrin, Acetonchloroform und Acetonchloral auf Phenylhydrazin.

M. Pierre Wagner. — Vergleichend anatomische Untersuchung der Achsen der Gattung Senecio.

Prix de Faculté.

M. Charles Ladame, de Genève, a présenté un mémoire sur le « Phénomène de la Chromatolyse après la résection du nerf pneumogastrique ». Le jury lui a décerné un prix de fr. 250.

§ 5. Concours et prix spéciaux.

FACULTÉ DE THÉOLOGIE. — Cinq étudiants ont présenté des travaux de concours. Quatre d'entre eux ont obtenu des prix, savoir : M. William Genton, pour une Etude sur le christianisme de Saint-François d'Assise (fr. 130) ; MM. Jules Martin (fr. 120) ; Francis Muller (fr. 60), et Louis Spiro (fr. 80) ont traité, tous trois, le même sujet : Etude exégétique et critique des chapitres 24 à 27 d'Esaië.

FACULTÉ DE MÉDECINE. — *Prix Henri-Ed. de Cérenville*. — M^{lle} Véra Grigorewsky, originaire de Saint-Petersbourg, a présenté un mémoire ayant pour titre : Recherches sur le développement des organes pariétaux chez le lézard. La moitié du prix (fr. 200) lui a été accordée.

FACULTÉ DES LETTRES. — M Jules Loth a fait un travail sur les « Odes de Bacchylide ». (Prix fr. 120).

FACULTÉ DES SCIENCES. — M. Henri Fæs a choisi pour sujet « Les Myriapodes du pays, étude biologique et systématique, avec collection ». (Prix fr. 125).

En outre, M. Paul Vulliemmin a obtenu un prix de fr. 80 pour une description des procédés d'extraction du sel à Bex.

Le total des récompenses s'est élevé à fr. 915.

§ 6. Bourses.

Treize étudiants ont joui d'une bourse d'études, dont trois appartenant à la Faculté de théologie, un à la Faculté des lettres, sept à la Faculté des sciences et deux à la Faculté de médecine.

Le montant de ces subsides s'est élevé à fr. 2,730.

Un ancien étudiant a remboursé les subsides qu'il avait reçus en exprimant le vœu que la somme soit affectée à une œuvre d'art, soit à un vitrail, pour la cathédrale de Lausanne. Le remboursement a été accepté et le vœu sera réalisé prochainement.

§ 7. Discipline.

La discipline a été en général satisfaisante.

§ 8. Cours et auditeurs.

(Rapports spéciaux des Facultés)

FACULTÉ DE THÉOLOGIE. — Le nombre des étudiants n'a pas été considérable. Cette diminution était annoncée depuis longtemps; elle ne nous a point surpris. Au semestre d'hiver, seize étudiants et un auditeur étaient inscrits. Ce nombre est resté le même pour le semestre d'été. Il est à noter que la première année n'est pas la moins nombreuse et que le semestre prochain amènera de bonnes recrues. La diminution du nombre des étudiants en théologie paraît être arrêtée. Cinq étudiants ont obtenu leur licence.

Huit candidats ont subi les épreuves du concours de lecture (concours Levade). Les conditions de ce concours ayant été rendues plus difficiles afin que le jury pût mieux juger des aptitudes des candidats, aucun prix n'a été accordé. En revanche, cinq d'entre eux ont obtenu des accessits.

La Faculté de théologie de Neuchâtel ayant célébré pendant l'hiver le vingt-cinquième anniversaire de sa fondation et de l'enseignement de trois de ses professeurs, notre Faculté de théologie s'est associée à cette fête de famille et, sur sa proposition, l'Université a décerné à M. le professeur Du Bois le diplôme de docteur en théologie « honoris causa ».

FACULTÉ DE DROIT. — Nous avons signalé, l'an dernier, l'intérêt qu'il y aurait à offrir aux étudiants allemands de la Faculté un enseignement analogue à celui qu'ils trouvent dans les Universités de leur pays. La promulgation du Code civil allemand a entraîné, en effet, des modifications assez profondes dans les programmes de l'enseignement du droit; nous pouvions craindre que les exigences des nouveaux règlements ne nous fissent perdre une clientèle jusqu'ici fidèle. Aussi, le Conseil de Faculté a-t-il voué une attention toute spéciale à cette importante question, qui a pu être résolue d'une manière favorable.

Il s'agissait d'organiser un cours de droit romain combiné avec des exercices sur le droit civil allemand, et de préparer l'organisation d'un cours spécial sur le nouveau Code civil allemand. M. le professeur Erman était tout désigné pour cet enseignement, mais il devait naturellement être déchargé d'une partie du cours général de droit romain. La désignation de M. Herzen, en qualité de privat-docent pour l'enseignement du droit romain, a permis de résoudre la difficulté de la manière la plus conforme aux intérêts de la Faculté. Le cours général de droit romain a été réparti entre le professeur titulaire et M. Herzen, et M. Erman donne, en outre, le cours spécial destiné aux étudiants allemands. Ceux-ci en suivant simultanément les cours de M. Erman et de M. Herzen, trouvent donc aujourd'hui à Lausanne un enseignement correspondant exactement, soit pour la matière, soit pour le nombre d'heures, au cours sur l'histoire et le système du droit romain prescrit aux étudiants de premier semestre par les règlements allemands.

En outre, et dès le semestre d'hiver 1899-1900, M. le professeur Erman donne un cours de Code civil allemand.

Cette nouvelle organisation a pleinement atteint son but et a prévenu l'exode des étudiants allemands que nous avons quelques raisons de craindre.

Il a été définitivement repourvu à la chaire de droit public vacante, par l'appel, en qualité de professeur extraordinaire, de M. Walther Burckhardt, dès le semestre d'été 1899.

Nous devons signaler aussi une modification et un développement de l'enseignement de l'histoire du droit. M. de Tourtoulon, docteur en droit, auteur de travaux estimés sur l'histoire du droit romain au moyen âge, a demandé son agrégation à la Faculté en qualité de privat-docent. L'acquisition de M. de Tourtoulon permet de compléter fort heureusement l'enseignement scientifique du droit romain et de l'histoire du droit. Le droit romain classique jusqu'à l'époque de Justinien est enseigné par MM. Erman et Herzen ; M. de Tourtoulon représente le droit romain depuis les glossateurs. Les futurs romanistes étaient privés jusqu'ici des ressources qu'on allait chercher en Allemagne ; ils trouveront désormais à Lausanne un enseignement complet et vraiment scientifique de l'ensemble du droit romain.

On sait que par son testament, le regretté M. Bippert, ancien juge cantonal, a légué à l'Université une somme de 10,000 fr. dont le revenu doit être appliqué à décerner un prix pour un travail sur une question de droit suisse. Mme veuve Bippert, usufruitière du legs, a bien voulu renoncer spontanément à son usufruit ; cette généreuse décision a rendu disponible le montant du legs ; le Conseil de Faculté a rédigé un règlement sur le prix Bippert, qui pourra être décerné dès l'année 1900.

FACULTE DE MÉDECINE. — Le nombre des étudiants à

la Faculté de médecine a été de 150 pendant le semestre d'hiver, de 153 pendant le semestre d'été. Le nombre des élèves qui ont suivi les cours de sciences naturelles, d'anatomie, d'histologie et de physiologie était de 91 en hiver, de 77 en été. La Faculté a compté 37 dames parmi ses élèves en été et 42 en hiver.

Le grade de docteur en médecine a été conféré à 14 candidats, dont 4 dames.

Le nombre des candidats à la première partie du doctorat (anatomie, histologie, physiologie) a été considérable : 19 élèves, dont 16 dames, ont subi ces épreuves,

La Commission des examens fédéraux de médecine a délivré pendant l'année 1899 :

17 Certificats de sciences naturelles.

14 » d'anatomie et de physiologie.

21 Diplômes de médecine.

FACULTÉ DES LETTRES. — Le nombre des étudiants de la Faculté des lettres s'est élevé, pendant le semestre d'hiver 1898-1899, à 66 ; ce chiffre n'avait pas été atteint depuis la création de l'Université.

Cours de vacances. — Ces cours ont réuni 128 auditeurs venant de pays très divers, même du Groënland.

MM. Renard, Maurer, Bonnard, Rossier, Millioud, Taverny et André se sont chargés de l'enseignement.

FACULTÉ DES SCIENCES. — Les cours de cette Faculté ont été suivis par 163 étudiants pendant le semestre d'hiver et par 127 dans celui d'été.

Les épreuves du doctorat ont été subies par 10 candidats, dont 8 ont obtenu le diplôme. Le grade de licencié a été conféré à 5 candidats.

M. Reiss a été nommé chef des travaux photographiques.

I. *Section des sciences mathématiques, physiques et naturelles.* — Les cours de cette section ont été suivis par 44 étudiants en hiver et 42 en été.

Le Laboratoire de physique a été utilisé par 21 étudiants en hiver et 36 en été. En outre, 1 candidat au doctorat a travaillé au Laboratoire, pendant les deux semestres, aux recherches expérimentales qu'exigeait sa dissertation. Ce travail a été terminé dans la première partie de l'hiver 1899. Le Laboratoire de physique a reçu la visite de quelques savants étrangers, parmi lesquels nous citerons : MM. de la Rive, de Genève ; Lebedew, de l'Université de Moscou ; Hollard, de Paris ; Hagenbach, de Bâle.

Le Laboratoire de zoologie et d'anatomie comparée a été suivi par 36 étudiants au semestre d'hiver et par 25 au semestre d'été. Les participants au Laboratoire ont été mis au courant des diverses méthodes employées pour la recherche des animaux des faunes profonde, pélagique et littorale.

Le Laboratoire de microscopie botanique a eu lieu pendant le semestre d'hiver à la salle de microscopie, à l'École de chimie. Il a été suivi par 11 étudiants. Au semestre d'été, tous les services de la botanique ont dû être concentrés au Musée botanique. La fréquentation a été sensiblement la même qu'au semestre d'hiver. Le Laboratoire pour étudiants avancés a compté 3 élèves. Le Laboratoire de morphologie botanique a été suivi par 5 élèves au semestre d'hiver. En été, 27 étudiants ont suivi le cours de détermination des plantes.

Le Laboratoire de géologie, dirigé depuis cette année par M. le professeur M. Lugeon, a été fréquenté par tous les étudiants en sciences physiques et naturelles, qui s'inscrivent maintenant volontiers pour deux semestres.

L'un d'eux prépare son doctorat. Les travaux pratiques ont été accompagnés de 18 journées sur le terrain, dont 8 ont été consacrées à l'exécution de cartes géologiques (6 à 20 participants). Trois collections nouvelles ont été fondées : 1^o séries de photographies (800); 2^o collection de cartes augmentée par des dons de MM. Renevier et Forel; 3^o collection pour la détermination des fossiles.

II *Section des sciences pharmaceutiques (Ecole de pharmacie)*. — L'Ecole de pharmacie a été fréquentée par 15 élèves, savoir : 7 confédérés et 8 étrangers.

Le Laboratoire de chimie a été fréquenté par 131 élèves :

Section scientifique	36 étudiants
» médicale .	35 »
» de pharmacie	15 »
» des ingénieurs	45 »
	<hr/>
	131 étudiants

5 élèves ont subi avec succès l'examen fédéral de maître-pharmacien; 3 élèves celui de la licence ès-sciences pharmaceutiques, et 8 ont fait le doctorat en chimie.

M. le Dr Fischer, de la fabrique Kalle et C^e, à Biebrich (Allemagne), a fait don au Laboratoire de chimie de superbes produits chimiques.

III *Section des sciences techniques*. — Le nombre des étudiants a continué sa marche ascendante pendant l'année 1898-1899; au commencement du semestre d'hiver, le total des inscriptions était de 111, contre 103 en 1897-1898.

Il a été remédié dans une certaine mesure à l'insuffisance des salles de dessin en installant les étudiants de première année et une partie de ceux de se-

conde année dans les salles du bâtiment de l'Ecole de commerce.

Au mois de mars 1899, les candidats au diplôme, au nombre de 17, ont tous subi avec succès les épreuves finales :

Il a été conféré 11 diplômes d'ingénieur-constructeur.

» » 4 » » mecanien.

» » 2 » » électricien

22 étudiants de deuxième année se sont présentés au mois d'octobre aux épreuves théoriques du diplôme et tous les ont subies d'une manière satisfaisante.

Un des élèves, M. Reichardt, est décédé après une courte maladie pendant les vacances.

Afin de pouvoir répondre aux nombreuses demandes de renseignements que nous recevons de l'étranger, nous avons publié le programme détaillé de l'Ecole, rédigé sur des bases analogues à celles admises par les écoles techniques supérieures similaires. Cette publication, qui aura lieu dorénavant chaque année, comble une lacune vivement sentie depuis longtemps.

Pendant cette année, le programme d'enseignement s'est augmenté de deux cours nouveaux, destinés aux ingénieurs chimistes, l'un de chimie-physique, professé depuis le semestre d'hiver par M. le Dr Paul Dutoit, privat-docent, l'autre de « matières colorantes », professé par M. le Dr L. Pelet, privat-docent, à partir du semestre d'été

Le personnel enseignant de notre Ecole s'est encore augmenté d'un spécialiste distingué, M. F. Schüle, ingénieur, nommé au mois de février comme professeur extraordinaire à une nouvelle chaire de construction (ponts et charpentes métalliques).

La collection d'instruments géodésiques s'est accrue

par quelques acquisitions nouvelles faites sur le crédit annuel.

L'École a reçu, par M. le ministre suisse à Paris, un exemplaire des principaux cours professés à l'École polytechnique de Paris et à l'École nationale des ponts et chaussées.

Comme les années précédentes, M. le professeur Lehr a fait don à la Bibliothèque de l'École du Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse (année 1898).

Le bureau topographique fédéral a transmis les dernières livraisons du nivellement de précision.

POLICLINIQUE DE L'UNIVERSITÉ

Nombre des *étudiants* au semestre d'été 1899 . . . 17
 » » » d'hiver 1899-1900 15

Consultations.

Années	Nombre des malades	Nombre des consultations générales	Moyenne des consultations p. jour ouvr.	Vaccinations	Yeux	Gynécologie	Total général des consultations	Moyen général total par jour ouvrable
1898	7,302	26,769	87	373	2,895	1,299	30,963	100
1899	7,454	28,184	91	392	3,363	1,356	33,295	107

Visites à domicile.

Années	
1898	2,520 à 806 malades
1899	2,672 » 883 »

Le service a été fait par deux diaconesses de St-Loup, à la complète satisfaction de la Direction.

Les dépenses se sont montées à fr. 13,787 (en 1898 à fr. 12,759 90), y compris fr. 200 de loyer payés à la Com-

mune de Lausanne et fr. 5,077 25 (fr. 3,956 35 en 1898) pour médicaments et articles de pansements, dont il y a lieu de déduire fr. 2,400 de subside communal. Restent à la charge de l'Etat fr. 11,387 (en 1898 fr. 10,359 90), dont il faudrait encore déduire le montant des finances d'inscriptions des étudiants.

Le « *Fonds de bienfaisance* », créé par le D^r Demiéville, a été alimenté par le produit des vaccinations officielles (fr. 374) et par la charité publique (fr. 523, plus divers dons en nature). Il a permis de distribuer 1,033 bons de bains et douches, ainsi que des bons de lait, pain et vin; 5 malades ont en outre pu bénéficier d'un séjour à l'Asile de convalescents Boissonnet, à La Sallaz.

Dépenses.

Traitement et entretien des diaconesses	Fr. 2,610 —
Traitement du directeur et de l'assistant.	» 3,700 —
Loyer	» 200 —
Compétence du Directeur, crédit annuel pour instruments	» 410 85
Médicaments, objets de pansement	» 4,387 95
Economat (éclairage, mobilier, etc.) . . .	» 1,115 10
» fourniture d'articles de pansement	» 680 30
Service des bâtiments : réparations, entretien.	» 673 80
	13,787 —
Subside de la Commune de Lausanne pour médicaments et objets de pansements	Fr. 2,400 —
Reste	» 11,387 —

ÉTABLISSEMENTS ANNEXES



BIBLIOTHÈQUE CANTONALE ET UNIVERSITAIRE



La Bibliothèque cantonale et universitaire a suivi, durant l'année 1899, une marche progressive; les chiffres donnés plus loin tant comme ouvrages sortis et consultés que comme volumes entrés à la Bibliothèque et classés, sont l'expression d'un développement rapide et sans précédent dans l'histoire de notre collection cantonale.

Un nouveau règlement conforme à l'état actuel de la Bibliothèque a été adopté par le Conseil d'Etat en date du 29 décembre 1899.

Un supplément de cent pages et comprenant seulement les ouvrages entrés à la Bibliothèque en 1898 a été imprimé; il est à la disposition du public dans la salle de lecture au prix de 40 centimes.

Au commencement de chaque année, les ouvrages entrés durant l'exercice précédent feront l'objet d'un supplément imprimé. Il ne restera plus ainsi en supplément manuscrit que les ouvrages entrés dès 1886 à 1897

La refonte complète des catalogues de notre Bibliothèque est une question qui s'imposera sous peu. C'est un très gros labeur en perspective. Il faut, pour l'exécuter, du

personnel et des locaux. Pour le moment, la Direction de la Bibliothèque étudie quel serait le mode de classification le plus pratique et le plus simple pour les bibliothécaires et pour les chercheurs.

Personnel.

Le personnel de la Bibliothèque n'a pas subi de modification durant 1899.

Locaux.

La salle utilisée autrefois par la Bibliothèque des régents (bâtiment des classes d'application) a reçu la bibliothèque de la Société vaudoise des sciences naturelles.

L'ancien café Bize, à la Cite-devant, a reçu divers doubles et la Bibliothèque bleue au complet.

Dons et remises de bibliothèques.

Dès 1894, la Bibliothèque cantonale et universitaire a reçu en dons ou comme remises ou dépôts les bibliothèques ci-après :

1° Bibliothèque de feu M. le conseiller fédéral Louis Ruchonnet.

2° Bibliothèque de feu M. Rivier, consul général et professeur, à Bruxelles.

3° Bibliothèque de feu M. le Dr Bornand, Berne.

4° Bibliothèque médicale de feu M. le professeur Nicolas, professeur à l'Université de Lausanne

5° Bibliothèque de feu M. l'ingénieur Kohler, à Berne.

6° Bibliothèque de feu M. le pasteur Deytard, léguée à l'Etat de Vaud.

7° Bibliothèque (une partie) de M. Sylvius Chavannes, ancien inspecteur, de la part de M^{lle} J. Chavannes, sa sœur.

8° Un lot de manuscrits et imprimés provenant de la bibliothèque de M. Baron, ancien archiviste de l'Etat de Vaud, de la part de M^{me} Baron, Lausanne.

9° Bibliothèque bleue.

10° Bibliothèque de la Société vaudoise des sciences naturelles.

11° Bibliothèque de l'Institut de droit international.

La Bibliothèque bleue, qui comprend plus de 15000 volumes fort bien choisis et la plupart assez bien conservés, a été remise sans condition à l'Etat de Vaud; cependant, l'Etat s'est engagé à régler la situation de la Société dite de la Bibliothèque bleue; il a de ce fait dépensé une somme de 300 francs, pris sur le budget annuel de la Bibliothèque cantonale. Le mobilier utilisable a été mis à la disposition de la Bibliothèque cantonale.

Il a été entendu que la Bibliothèque bleue ne serait pas dispersée. Elle sera incorporée dans la Bibliothèque cantonale, nous rendra de réels services pour les envois de livres à domicile et nous permettra de développer de plus en plus la bibliothèque circulante.

La Bibliothèque bleue a pendant longtemps servi au délassement et à l'instruction du public lausannois; pour finir elle se fond dans notre collection cantonale et rend ainsi un dernier service, pour lequel nous exprimons toute notre reconnaissance à son Comité, spécialement à M. le Président Duperrex, ancien professeur.

La Bibliothèque de la Société vaudoise des sciences naturelles est devenue la propriété de l'Etat, moyennant

une subvention annuelle de fr. 2000. Cette somme doit être entièrement et uniquement appliquée au développement de la Société vaudoise des sciences naturelles.

La dite Société s'engage aussi à acheter annuellement pour 600 fr. de volumes. Ces volumes sont versés dans la bibliothèque susmentionnée et deviennent ainsi la propriété de l'Etat.

Le service de distribution a lieu le mardi et le samedi de 1 heure à 4 heures de l'après-midi.

En date du 23 décembre écoulé, l'Institut de droit international a passé avec l'Etat de Vaud une convention aux fins de déposer à la Bibliothèque cantonale et universitaire, à Lausanne, les ouvrages qui composent et pourront composer sa Bibliothèque.

Les volumes seront remis reliés; les frais de réparation pour la reliure et le bon état d'entretien des volumes sont à la charge de l'Institut. Les ouvrages déposés sont à la disposition du public, mais en consultation seulement et dans les locaux de la Bibliothèque. — Les seuls membres et associés de l'Institut peuvent les recevoir à domicile, sur demande écrite adressée par eux au Directeur de la Bibliothèque. — Les frais de transport pour les volumes sont à la charge des demandeurs et, en aucun cas, ne sauraient incomber à la Bibliothèque cantonale.

Pour terminer le chapitre des Dons et incorporations de Bibliothèques, on peut évaluer qu'en six ans (sans tenir compte des achats faits durant la même période), la Bibliothèque cantonale vaudoise s'est augmentée de plus de 50,000 volumes.

Cours de vacances.

Comme les années précédentes, la Bibliothèque a détaché 400 volumes, qui ont été mis à la disposition des élèves fréquentant les cours de vacances en juillet et août.

MOUVEMENT DU LIVRE A LA BIBLIOTHÈQUE
DURANT L'ANNÉE 1899.

a) ^{N^o 2} SERVICE DE CONSULTATION

Mois	Nombre de volumes consultés
Janvier	8,240
Février	13,960
Mars	14,900
Avril	8,080
Mai .	12,820
Juin	14,820
Juillet .	13,120
Août (Revision,	—
Septembre	5,520
Octobre .	10,060
Novembre	10,500
Décembre.	8,880
Total des volumes consultés en 1899	120,900

b) SERVICE DE DISTRIBUTION

Mois	Nombre de volumes distribués par mois
Janvier	1,203
Février	1,120

Mars	1,205
Avril	910
Mai	1,012
Juin	830
Juillet	559
Août	358
Septembre	509
Octobre	1,032
Novembre	1,367
Décembre	1,151
Total des volumes distribués	11.256

*Livres sortis d'après les lettres du catalogue
et les désignations qui y correspondent*

A. Bibliographies et encyclopédies	61
B. Mémoires des Sociétés savantes, journaux périodiques.	1,039
C. Géographie, voyages, diplomatique, héra- ldique. ,	322
D. Histoire ancienne et du moyen âge	256
E. Histoire moderne	545
F. Histoire suisse	165
G. Histoire des religions et des superstitions	221
II. Histoire ecclésiastique suisse	4
J. Biographies, mémoires, lettres.	534
K. Dictionnaires, grammaires, linguistique	154
L. Littérature ancienne	485
M. Littérature moderne	5,113
N. Philosophie, éducation	619
O. Sciences mathématiques et militaires	275
P. Physique, chimie, histoire naturelle, etc.	442

Q. Médecine (les ouvrages demandés à l'Ecole de médecine ne sont pas compris ici)	171
R. Arts, métiers, agriculture, etc.	139
S. Politique, sociologie	175
T. Jurisprudence	264
U. Théologie, dogmatique	116
V. Théologie pratique	156
Total	<u>11,256</u>

Le nombre total des volumes consultés et distribués est représenté dès 1893 par les chiffres ci-après :

Années	Nombre des volumes consultés et distribués
1893	30,809
1894	34,481
1895	49,778
1896	45,849
1897	42,280
1898	90,599
1899	132,156

Dons.

En 1899, la Bibliothèque cantonale a reçu des ouvrages pour lesquels elle exprime toute sa gratitude aux donateurs dont les noms suivent :

Département fédéral de l'Intérieur, id. des Chemins de fer, Bureau fédéral de Statistique, Inspectorat fédéral des Travaux publics, Bibliothèque fédérale, Service des échanges internationaux.

Chancellerie cantonale vaudoise, Département de l'Instruction publique et des Cultes, id. de l'Agriculture et du Commerce, id. de l'Intérieur.

Gouvernements français, austro-hongrois, des Etats Unis d'Amérique, Légation suisse de Vienne.

Université de Toronto (Canada), id. de Lausanne, Académie romane de Bucharest, Académie de Neuchâtel, Stadtbibliothek Zurich, id. Winterthur, Bibliothèque de Douai, Comité international des Poids et Mesures, Ville de Genève, Municipalité de Lausanne, Greffe municipal, Lausanne; Commission scolaire, Lausanne; Association pro-Chillone, Compagnie du Jura-Simplon, Direction du Jura-Simplon, *Nouvelliste vaudois*.

MM. E. de Beaumont, professeur, Lausanne; Bridel, Ph., imprimeur, Lausanne; Schardt, H., professeur, Veytaux-Montreux; Duplan, Albert, Evian; Bonjour, E., rédacteur, Lausanne; Puenzieux, Ad., chef de service, Lausanne; Schenk, Alex., professeur, Lausanne; Leroux, E., éditeur, Paris; Aubert, E., juge, le Solliat; Jaccard, P., professeur, Lausanne; Gonin, Louis, ingénieur, par M. Ph. Bridel, Lausanne; Payot, F., libraire, Lausanne; Jomini, P., professeur, Cossonay; M^{lle} Girard, Varsovie; Dumur, B., président, Lausanne; Augsburg, pasteur, Cully; R. Rychner-Rapin, ingénieur, Lausanne; Ladeuille, J.-L., Paris; Keith, major, Lausanne; Monro, Thomas, K., Glasgow; Famille Hirzel, Zurich; di Bonito, P.-G., Naples; Buomberger, F., Fribourg; Renevier, recteur, Lausanne; Moreillon, pasteur, Huémoz; Welti, F.-E., Kersatz (Berne); Vulliet, P., député, Lausanne; Stilling, professeur, Lausanne; Cabolli, Ludovici, Bologne; Baggio, Ch., Carvin (France); Veuve Godin, Guise (France); Forel, F.-A., professeur, Morges; Press, J., Hopkins, Baltimore; Gilliéron-Duboux, secrétaire, Lausanne; Duhois, Arthur, Crissier.

MM. Cérésolle, Alf., pasteur, Blonay; Correvon, Ed.,

Lausanne; Dupertuis, Louis, phot., Payerne; M^{me} Le coultre-Chatelanat, Lausanne; Benda, libraire, Lausanne; Morax, D^r, chef de service, Lausanne; de Rheyen fils, Lausanne; Barbey fils, Valleyres-sous-Rances; Hermenjat, ancien instituteur, Lausanne; Press, R., Rom broke, Los Angeles (Californie); Soldan, Ch., juge fédéral, Lausanne; M. Lassueur, Lausanne; Lador, Elié Lausanne; Gaudin, P., député, Chevilly; Dupraz, Louis directeur. Lausanne.

Bibliothèque-annexe de l'École de médecine. — Il est sorti 340 publications et le nombre des lecteurs membres de la Société de médecine a été de 23.

La partie de la Bibliothèque appartenant à l'Etat s'est enrichie de 44 volumes.

La collection des thèses comptait en 1898 environ 7,500 exemplaires. Elle en compte maintenant près de 10,000.

Quant à la Bibliothèque de la Société vaudoise de médecine, elle s'est augmentée de 26 livres ou brochures donnés et de 37 volumes résultant des journaux et périodiques auxquels la Société est abonnée.